

Ces demandes sont suivies d'un correctif en ces termes. Cependant Sa M. I. conjointement avec ses Alliez, ne refusera pas de traiter ulterieurement, si Mrs. les Plenipotenciaires du Roi T. C. font des propositions plus convenables que n'étoient les dernieres; se reservant de deduire, d'interpréter, ou de changer tout cela, comme Elle le jugera convenable à la Paix & à la sureté commune.

*Extrait des demandes de la Reine
d'Angleterre.*

III. LA Reine demande 1^o. Que le Roi T. C. reconnoitra la succession de la Couronne Britannique dans la Maison d'Hanover, suivant qu'elle est limitée par le Parlement *. 2^o Que le Roi ne reconnoitra pour Roi ou Reine de la Grande Bretagne que Sa M. presentement regnante, & ceux qui lui succederont en vertu des Actes du Parlement. 3^o. Que le Prétendant sortira du Royaume de France, & que Sa M. T. C. ne donnera ni aide ni assistance à aucune personne qui voudroit à l'avenir troubler le Regne de Sa M. B. ou de ses Successeurs en faveur desquels la succession se trouvera ouverte 4^o. Que dès à present les Plenipotenciaires de France & ceux d'Angleterre, arrêteront un Traité de commerce entre les deux Royaumes. 5^o Que Dunkerque sera rasé, & le Port comblé, sans pouvoir à l'avenir relever les fortifications. 6^o Qu'en ratifiant la Paix le Roi remettra à la Reine un acte en forme, par lequel la France cede

*Demands
de la Reine
de la Grande
Bretagne.*

* Voyez les offres du Roi Avril page 281.